

Réf: Dossier 486922

## Avis de constitution

### SOCIETE « AXEL OPTIC PLUS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE  
AXE STATION TOTAL, FACE A LA CLINIQUE BELIER. LOT :  
300, ILOT : 30., Lot 300, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 04/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXEL OPTIC PLUS »

Objet :

- OPTIQUE
- LUNETTERIE ET PRODUITS OPTIQUES
- TOUTES ACTIVITES RATTACHES A L'OPTIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE  
AXE STATION TOTAL, FACE A LA CLINIQUE BELIER. LOT :  
300, ILOT : 30., Lot 300, Ilot 30

Dirigeant(s) M OUMEKEU DEKASSAN OLIVIER  
(COGÉRANT), Mlle KONE AMENAN KADIDIATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01297 du 26/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15077/GTCA/RC/2026 du 26/02/2026

